



### Dates à retenir

*Février : 17 - Repas dansant : soirée «Rouge et Noir»*

*Mars : 9 et 10 : Bourses toutes collections  
30 - Concours de cartes - Club des aînés*

*Avril : 1<sup>er</sup> - Chasse aux Œufs de Pâques*

*: 7 - Réderie rue Jean Jaurès*

*: 20 - Sortie cabaret : le « K » à Tinquaux*

*Juin : 22 - Fête des associations*

*: 30 - Sortie : fête de la salicorne à Berk-sur-mer*





Mesdames, Messieurs, chers partenaires,  
Nous voulons vous exprimer toute notre gratitude et celle des bénévoles de  
**"Chés amis de l'Gène".**

Notre association œuvre sans relâche depuis de nombreuses années pour le TÉLÉTHON et lui verse intégralement les bénéfices de toutes ses ventes de grilles, de loterie, de chocolats, de fleurs, d'objets labellisés AFM ou fabriqués pour cette occasion, de repas et de concert. Au regard des promesses nationales, notre contribution est modeste mais nous avons pu remettre à l'AFM-Téléthon, grâce à votre aide, la somme de : **6 145.77 €**.

Vous remerciant de votre soutien et de votre participation généreuse et efficace, nous vous prions de recevoir, l'expression de toute notre reconnaissance et vous souhaitons une très bonne année 2024.

## TRI et VALORISATION des DÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 le tri des biodéchets à la source est obligatoire.

La loi anti-gaspillage et pour l'économie circulaire (loi AGECE) prévoit que les particuliers doivent disposer d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets (déchets organiques) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les biodéchets sont des déchets non dangereux biodégradables, les déchets alimentaires (épluchures de fruits et légumes, marc et filtres à café usagés, coquilles d'œufs... ) et déchets du jardin.

Les dispositions légales prévoient que chaque foyer doit trier ses déchets alimentaires dans une poubelle dédiée devant être collectée.

Et chaque collectivité doit étudier les solutions possibles pour le tri des déchets alimentaires à la source, notamment en proposant des solutions de compostage.

Pour notre commune la valorisation des déchets est d'ores et déjà assurée en l'état, non pas par le compostage mais parce que les déchets collectés sont traités dans l'usine de méthanisation à la suite de la collecte des déchets assurée par Amiens Métropole.

Vous pouvez individuellement opter pour le compostage. Si vous souhaitez vous équiper d'un composteur vous pouvez obtenir une subvention de 30€ à demander auprès des services d'Amiens Métropole; le formulaire est disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Le tri des déchets est simplifié.

Propres ou sales, tous les emballages ménagers sont à mettre au tri toujours selon les catégories - cartons - papiers - métaux - verres - plastiques.

Peuvent être jetés dans les bacs jaunes :

- Les bidons en plastique, - Les films plastiques des packs d'eau, les cellophanes, les tubes de dentifrice vides, les pots de yaourt et crème fraîche, les sachets qui ont contenu des fruits secs, des fromages etc... - les emballages en métal.

Le **FOOTBALL DREUILLOIS** poursuit sa progression avec déjà 110 licenciés!!! à la mi-saison. L'équipe Senior entraînée par



Ludovic Lempereur se classe deuxième du championnat de D4.

La reprise des entraînements a eu lieu le

vendredi 12 janvier 2024.

Notre équipe Vétérans à 8 finit la phase de poule à la première place et entame un nouveau championnat avec de beaux adversaires à venir comme US CAMON et d'autres.

Nos U15, ont commencé un championnat de D3 par une victoire fin novembre et ont déjà repris le chemin du terrain.

Les équipes en foot animation (U7/U9/U11) continuent leurs progressions aux côtés des éducateurs et bénévoles du club.

Le club recherche activement des bénévoles et des enfants de 5 à 11 ans afin de préparer la saison prochaine.

Le président.



Votre générosité a permis aux bénévoles du CCAS de collecter la somme de **1935,20 €** qui a pu être remise à l'association Départementale des Amis des Parents d'Enfants Inadaptés de la Somme (A.D.A.P.E.I)

qui a vocation d'accueillir et d'accompagner des personnes en situation de handicap.

A l'occasion de chacun de vos dons vous a été remise une brioche confectionnée par de jeunes apprentis boulangers, ce qui devrait vous permettre d'excuser les quelques difficultés de confection que certains d'entre vous ont pu constater.

## DÉCÈS et TRANSCRIPTIONS

ÉTAT-CIVIL

Mme Rose-Marie POIRET (90 ans), décédée le 07/11/2023 à Dreuil-lès-Amiens

Mme Ginette BARBIER (101 ans), décédée le 10/11/2023 à Amiens

M. Ludovic JACQUART (50 ans), décédé le 19/11/2023 à Dreuil-lès-Amiens

## MARIAGES

Bastien CHAVEROCHE et Samantha SARAIVA GUERRA, mariés le 11/12/2023 à Dreuil-lès-Amiens

## NAISSANCES

Maé GOMES MONTEIRO, né le 26/09/2023 à Amiens

Lina SEMIN, née le 05/10/2023 à Amiens

Constance MARISSAL, née le 22/10/2023 à Amiens

Lavin CEMBERLITAS, née le 03/11/2023 à Amiens

# fête locale



L'intendance



Le Dixiland Combo



Les récompensés du concours de javelots



**SUCCÈS DES JEUX PICARDS !**  
Une vingtaine de jeux anciens disposés sur la place ont été très appréciés par les Dreillois et autres visiteurs.



Le traditionnel concours du poids de la citrouille

## ARBRE DE NOËL

Près de 180 enfants et leurs parents ont répondu "présents" en s'inscrivant à l'après-midi récréative organisée pour le Noël des enfants de Dreuil.

Cette année après la diffusion d'un film pour les plus jeunes, tous ont partagé un goûter et reçu une carte-cadeau et des friandises.



*Communiqué de Philippe Petit, premier adjoint, en charge de l'urbanisme, de la voirie et de la sécurité.*



Mesdames, Messieurs, les membres du conseil municipal, les élus et représentants des administrations, les présidents d'associations, les agents techniques et administratifs de la commune, Mme le maire, chère Maria.

Comme chaque année, c'est un honneur qui m'est fait de te présenter, au nom de mes collègues du conseil municipal, tous nos vœux pour cette nouvelle année pour toi et tes proches. Que cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur. C'est aussi le moment de revenir rapidement sur l'année 2023.

Des travaux, des équipements nouveaux, un incident important.

Tout d'abord la continuité du plan triennal de voirie, avec les travaux sur la partie basse de la rue Jean Mermoz ainsi que la rue Jean Bart ; travaux qui seront terminés prochainement avec la réalisation du traçage au sol.

Le mobilier urbain a été en grande partie renouvelé ou changé, notamment chemin de la marine, aux étangs et dans différents endroits de la commune.

Le parc de jeux de la place Saint-Exupéry, équipement enfin à la hauteur des attentes des enfants.

Et comment ne pas évoquer le feu du transformateur proche du groupe scolaire, qui a privé d'électricité de nombreux foyers de la commune et des environs, de midi à 1h du matin...un dimanche! D'ailleurs je tiens à remercier toutes les personnes concernées pour leur patience. Remerciements aussi aux parents d'élèves, aux enseignants et agents de l'école pour leur compréhension, lorsque nous avons dû les informer un lundi à 16h que l'école serait fermée le mardi pour permettre la réparation du transformateur privant le groupe scolaire d'électricité.

Avant de conclure, un petit mot sur nos finances, qui sont très saines, mais, malgré tout, nous devons, lors de l'élaboration du budget 2024, être très attentifs aux prévisions d'augmentation des coûts d'énergie annoncés et certainement anticiper 2025 qui sera malheureusement, je pense, peu réjouissante.

J'ai malgré tout quelques certitudes pour 2024, nos ennuis de citoyens tranquilles vont continuer : La tondeuse du voisin fera encore du bruit, le ramassage des poubelles aussi, sur les routes après les travaux, il y aura encore des gravillons, les chiens vont continuer à aboyer, les coqs à chanter, les cloches de l'église continueront à sonner et à l'automne toutes les feuilles tomberont... mais j'ai une autre certitude, c'est que nous sommes plus forts si nous construisons l'avenir ensemble, les uns avec les autres, les uns pour les autres dans l'intérêt général.

Alors fort de cette conviction et à l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite à toutes et tous de vivre des moments de bonheur partagés et que cette année 2024 soit pour vous et vos proches une année pleine de réussite afin d'embellir votre vie. Merci à tous.



M. Guy Penaud, maire de Glisy et représentant la métropole

M. Jean-Jacques Stoter, maire de Briquemmesnil-Floxicourt et conseiller départemental.



*Communiqué de Marie-Christine Missiaen, adjointe en charge des affaires juridiques, du CCAS et de la communication.*

Dans le prolongement de la décision de la SAS la FORÊT porteuse du projet d'installation et d'exploitation d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune, de mettre fin à celui-ci. La Préfecture de la Somme par arrêté du 23 novembre 2023 a abrogé l'arrêté du 28 octobre 2021 portant enregistrement des installations projetées.

Le tribunal administratif demeure saisi et devra statuer relativement aux dépenses engagées par la commune de Dreuil lès Amiens pour assurer sa représentation dans le cadre de la procédure contre l'installation qui était envisagée à cet endroit. Je profite de ce début d'année pour remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année lors des différentes manifestations et dans le cadre des activités du C.C.A.S leur précieuse contribution, leur engagement et leur dévouement pour le bien-être de tous les habitants.

J'adresse à l'ensemble des administrés que je n'ai pas eu le plaisir de rencontrer notamment à l'occasion de la cérémonie des Vœux, mes vœux que collectivement cette année soit sympathique, fraternelle, la plus douce possible et individuellement que vous ayez une santé de fer, un moral d'acier et une opiniâtreté face aux éventuelles épreuves.



### Chères Dreuilloises, chers Dreuillois,

C'est toujours un plaisir que de se retrouver à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux, tant cette manifestation est un moment de partage et de convivialité.

L'année 2023 reste marquée par une spirale inflationniste dont on se demande si nous en verrons la fin. De plus en plus de Français peinent à finir le mois...

Nous pouvons légitimement nous poser la question : Saura-t-on un jour vers quelle société nos dirigeants nous conduisent ?

Le contexte économique devient de plus en plus compliqué pour les plus fragiles d'entre nous. Ce qui a conduit les membres du CCAS à attribuer une aide exceptionnelle aux bénéficiaires de la Banque Alimentaire à l'occasion des fêtes de Noël.

Le contexte national pèse toujours autant sur les moyens d'actions des collectivités locales, entre les baisses continues de dotations depuis maintenant plus de 10 ans, l'inflation du coût des fournitures et l'explosion du coût de l'énergie, ainsi que le rappelait Philippe...

En y ajoutant les complexités administratives, cela devient un casse-tête, voire un vrai sacerdoce de continuer à assumer notre fonction et à agir au service de l'intérêt général... Au rayon des bonnes nouvelles de l'année 2023, nous avons l'abandon du projet de méthanisation... Nul doute que notre mobilisation commune, aussi bien des élus que des administrés, a porté ses fruits.

J'ai une pensée particulière pour les sinistrés du Pas-de-Calais, nos voisins des Hauts de France, qui ont vraiment eu l'impression que le ciel leur tombait sur la tête, tant les inondations dramatiques qui les ont frappés ne les aurons pas épargnés. Je remercie, à cette occasion, le Conseil Municipal qui a décidé, de manière spontanée et dans un élan de solidarité, d'attribuer un don à la Protection Civile du Pas-de-Calais.. Je ne souhaite à personne de vivre ce que ces gens vivent ces derniers mois. Souhaitons-leur un retour rapide à une vie plus sereine.

Les projets communaux d'investissement pour 2024 devront être mûrement réfléchis, au vu de ce contexte économique toujours plus défavorable. La priorité de l'année 2024 sera la mise aux normes d'accessibilité PMR de la salle des fêtes communale, même si nous ne pouvons que constater avec regrets la diminution des subventions... Après les deux premières tranches du programme pluriannuel, cette année sera programmée la réfection de la

voirie du Pré Saint-Servais, notamment et nécessairement le caniveau central. La municipalité va également engager une politique de reboisement du territoire communal, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. Un projet de verger communal est en cours de finalisation dans une démarche de mutualisation et de lien avec les élèves de l'école... Le dernier gros projet d'investissement pour 2024 concerne notre cimetière qui sera totalement engazonné... Le mur d'enceinte sera refait à cette occasion.

Pour terminer, le projet de construction mené par l'ADAPEI sur notre territoire... nous espérons qu'il verra le jour en 2024.

Merci aux bénévoles du CCAS qui prennent en charge, tous les 15 jours, la distribution de la Banque Alimentaire en faveur des plus démunis, mais aussi assure la collecte annuelle de denrées chez Aldi en novembre et la vente de brioches au bénéfice des enfants en situation de handicap en octobre. Merci aux présidents d'associations qui, par leurs actions et manifestations, s'attachent à maintenir le lien social, si important. Partager des moments de convivialité est plus nécessaire que jamais. Un merci particulier à l'équipe de Dreuil Animation qui assure avec dynamisme l'ensemble des événements festifs. Soyez nombreux à participer aux rendez-vous que cette équipe vous propose.

Merci au personnel communal qui effectue ses missions avec sérieux et abnégation et qui contribue à proposer un cadre de vie agréable aux habitants. Cet été, notre fleurissement était encore exceptionnel aux dires de tous.

J'ai une pensée toute particulière pour les personnes qui sont confrontées aux difficultés de la vie, que ce soit pour la perte d'un être cher, pour cause de maladie ou parce qu'elles n'arrivent pas à trouver un emploi... Beaucoup de familles ont été dans la peine.

En avril dernier, le décès, à l'âge de 94 ans, de M. Léon VARLET, maire de 1989 à 1995, a ému les Dreuillois. C'était une personne affable et appréciée de tous.

Je renouvelle donc, à toutes et à tous, mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2024.

Devant les difficultés, tâchons de faire front tous ensemble et de toujours aller de l'avant.

Je terminerai par une citation de Paulo Coelho :

« Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure façon d'aller de l'avant. »

## COLLECTE de la BANQUE ALIMENTAIRE

L'opération nationale de collecte de la Banque Alimentaire a mobilisé les bénévoles du CCAS les 24, 25 et 26 novembre à la sortie du magasin Aldi et permis de collecter au profit des bénéficiaires de la commune un peu plus de 607 kilos de denrées alimentaires et produits d'hygiène.

Que votre générosité soit ici remerciée.

## AIDE ALIMENTAIRE

En exécution de la décision du CCAS, les bénéficiaires de l'aide alimentaire ont reçu en outre un bon d'achat de denrées alimentaires et produits d'hygiène pour Noël.

Il en sera de même à l'occasion des fêtes de Pâques.

Une boîte de chocolats a été offerte à chacune des familles.

## CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE À DREUIL-LÈS-AMIENS

Extrait du message de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, lu par Mme le maire à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France, aux rapatriés, aux personnes disparues et aux victimes civiles de la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

« Il y a désormais 20 ans que, chaque 5 décembre, la République rend hommage aux plus de 23 000 morts pour la France. Elle rend aussi hommage à tous ceux qui y ont combattu, au un million et demi d'hommes envoyés se battre en son nom entre 1954 et 1962, y compris à ceux qui sont tombés après le 19 mars 1962. Hommage tardif voulu par un Président de la République Jacques CHIRAC qui connaissait le prix de cette guerre (Lieutenant au 6<sup>ème</sup> RCA dans le secteur de Souk-el-Arba, près de la frontière marocaine en 1956 et 1957). Le monument du quai Branly qu'il inaugura il y a 21 ans est devenu le mémorial de toutes les mémoires nationales qui s'y rapportent ».



## VILLAGES ET MAISONS FLEURIS



La volonté communale de valoriser notre environnement et l'investissement de nombreux Dreillois et Dreilloises d'y prendre part ont une nouvelle fois été mis à

l'honneur par le Jury Départemental des villes, villages et maisons fleuris puisque la commune de DREUIL-LÈS-AMIENS est labellisée commune 2 fleurs. Ce même jury a désigné M. et Mme Michel MARCHAND dont nous avons tous pu admirer la qualité de leur fleurissement 1<sup>er</sup> de la catégorie Maison avec un espace visible de la rue (cour, jardin, jardinet). la remise des prix s'est déroulée dans la salle des fêtes d'Albert.

## COLIS DE NOËL A NOS AÎNÉS



La remise par la municipalité d'un colis gourmand à chacun de nos aînés est désormais un moment traditionnel de convivialité, d'échanges voire parfois de retrouvailles que semblent apprécier ceux qui ont pu venir retirer leur colis les 8 et 9 décembre.

## LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



s'est déroulée, sous le soleil, devant un rassemblement de Dreillois. Après un recueillement sur les tombes des anciens combattants la municipalité a offert le verre de l'amitié.



La Marseillaise a été chantée par les enfants de l'école sous la direction de Mme Lombard